



CODE ETHIQUE DE L'ENCADRANT SPORTIF

L'encadrant sportif occupant ses fonctions sous la responsabilité du Directeur Sportif, doit avant tout être conscient de l'importance de son rôle et de la grande influence qu'il a sur ses joueurs et sur son entourage. Il doit assumer une mission d'éducation et de formation physique, morale et sociale auprès des joueurs et se montrer digne de cette responsabilité. Il doit s'attacher davantage au bien-être et aux intérêts de ses joueurs qu'à leur fiche de victoires et de défaites. Il ne doit pas considérer le sport et le hockey comme une fin en soi mais comme un outil d'éducation.

Afin d'accomplir sa tâche avec succès, l'entraîneur doit :

- A** Assurer sa tâche de manière ponctuelle et régulière.
- B** Connaître, respecter et faire respecter les règles du hockey amateur en tout temps.
- C** Respecter et défendre les décisions des arbitres en tout temps, et exiger un comportement similaire des joueurs.
- D** Sensibiliser ses joueurs à l'esprit sportif, encourager et récompenser de tels comportements.
- E** Dédramatiser la défaite et éviter de surévaluer la victoire.
- F** Ne pas oublier que tous les joueurs méritent et ont besoin de jouer équitablement.
- G** Respecter les entraîneurs, joueurs et supporters adverses, les officiels et exiger un comportement identique de ses joueurs.
- H** Apprendre aux joueurs que les règlements visent à les protéger et à établir des normes permettant de déterminer un gagnant et un perdant.
- I** Avoir des exigences raisonnables envers les joueurs pour ce qui est du temps et de l'énergie demandés pour l'entraînement, la compétition et les autres activités.
- J** Se rappeler que la victoire à tout prix amène l'utilisation de méthodes douteuses.
- K** Avoir une hygiène de vie exemplaire et sensibiliser ses joueurs aux problèmes liés à la consommation de produits illicites : (Tabac, alcool, drogue, dopage...)
- L** Informer les dirigeants de tout problème survenu au sein de l'équipe.



CODE ETHIQUE DU DIRIGEANT

Le dirigeant occupant ses fonctions sous la responsabilité du Conseil d'Administration du HGD, doit avant tout être conscient de l'importance de son rôle et de la grande influence qu'il a sur ses joueurs et sur son entourage. Il doit assumer une mission d'éducation morale et sociale auprès des joueurs et se montrer digne de cette responsabilité. Il doit s'attacher davantage au bien-être et aux intérêts de ses joueurs qu'à leur fiche de victoires et de défaites. Il ne doit pas considérer le sport et le hockey comme une fin en soi mais comme un outil d'éducation.

Afin d'accomplir sa tâche avec succès, le dirigeant doit :

- A** Assurer sa tâche de manière ponctuelle et régulière, encadrer son équipe lors des matchs, tournois amicaux ou officiels et être le lien entre les parents et le club.
- B** Connaître, respecter et faire respecter les règles du hockey amateur.
- C** Respecter et défendre les décisions des arbitres en tout temps, et exiger un comportement similaire des joueurs.
- D** Sensibiliser ses joueurs à l'esprit sportif, encourager et récompenser de tels comportements.
- E** Dédramatiser la défaite et éviter de surévaluer la victoire.
- F** Respecter les entraîneurs, joueurs et supporters adverses, les officiels et exiger un comportement identique de ses joueurs.
- G** Apprendre aux joueurs que les règlements visent à les protéger et à établir des normes permettant de déterminer un gagnant et un perdant.
- H** Se rappeler que la victoire à tout prix amène l'utilisation de méthodes douteuses et que le domaine sportif concerne les encadrants sportifs et non le dirigeant.
- I** Avoir un comportement exemplaire et sensibiliser ses joueurs aux problèmes liés à la consommation de produits illicites : (Tabac, alcool, drogue, dopage...)
- J** Informer le Conseil d'Administration de tout problème survenu au sein de l'équipe.



CODE ETHIQUE DES PARENTS

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et les sports. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques.

Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

- A** Démontrer du respect envers les entraîneurs, les dirigeants et les officiels qui permettent aux enfants de jouer au hockey.
- B** Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié.
- C** Eviter toute violence verbale durant les matchs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens, et ne jamais mettre en doute le jugement ou l'honnêteté des officiels en public.
- D** Ne jamais oublier que son enfant joue au hockey pour son propre plaisir, pas pour celui de ses parents.
- E** Encourager son enfant au respect de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de l'équipe.
- F** Reconnaître les bonnes performances de son enfant comme celles des joueurs de l'équipe adverse.
- G** Aider son enfant à chercher à améliorer ses habiletés et lui donner le sentiment qu'il est un gagnant en le félicitant pour son esprit sportif et sa persévérance.
- H** Apprendre à son enfant qu'il est aussi important de donner le meilleur de soi-même que de gagner, de sorte qu'il ne sera jamais déçu par le résultat d'un match ou d'un événement.
- I** Juger objectivement les possibilités de son enfant et éviter les projections.
- J** Aider son enfant à choisir une ou des activités selon ses goûts plutôt que lui imposer de jouer au hockey.
- K** Ne jamais ridiculiser un enfant, parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu le match.
- L** Eviter la discrimination vis-à-vis des filles.
- M** Encourager son enfant par son exemple à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité ni violence



CODE ETHIQUE DU JOUEUR

Pour bénéficier au maximum de la pratique du hockey, le joueur doit avoir des attitudes et des comportements qui découlent du plus pur esprit sportif.

L'important n'est pas nécessairement de gagner ou de perdre, mais bien la manière dont il pratique le hockey. Il ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit d'un jeu.

Pour obtenir le maximum de profit du hockey, tout joueur doit :

- A** Prendre plaisir à jouer au hockey, en se rappelant que ce n'est pas une fin mais un moyen.
- B** Participer avec assiduité aux entraînements et aux matchs, observer rigoureusement les règles du jeu et faire preuve d'esprit sportif.
- C** Accepter et respecter en tout temps les décisions des officiels.
- D** Respecter en tout temps les adversaires et leurs supporters qui ne doivent pas devenir des ennemis
- E** Toujours rester maître de soi afin que le hockey, un sport robuste, ne devienne pas un sport brutal et violent
- F** Avoir une conduite exemplaire sur et hors de la patinoire en utilisant un langage sans injure ni expression vulgaire, et ne participer à aucune bagarre.
- G** Apporter la même considération et collaboration à tous ses coéquipiers.
- H** Respecter son entraîneur et ses dirigeants et obéir à leurs directives lorsque celles-ci ne sont pas contraires à son bien-être
- I** Engager toutes ses forces dans le jeu en évitant le découragement dans l'échec et la vanité dans la victoire.
- J** Respecter le bien d'autrui et éviter tout vol ou acte de vandalisme.
- K** Le non respect du code éthique sera passible de sanction ou de passage devant le conseil de discipline.



CODE ETHIQUE DE L'OFFICIEL

Aucune compétition ne peut se dérouler de façon satisfaisante sans la présence d'officiels. Un bon arbitrage, une bonne gestion de la table de marque assurent le plaisir de jouer et la protection des joueurs.

Pourtant, les décisions des officiels sont souvent la source de nombreuses frustrations. Leurs jugements font rarement l'unanimité. Ce travail demande donc un niveau de compétence très élevé.

Un officiel efficace et compétent doit donc :

- A** Connaître parfaitement et appliquer fermement tous les règlements avec discernement et impartialité
- B** Suggérer la modification des règles de façon à ce qu'elles correspondent au niveau d'aptitude et à l'âge des joueurs.
- C** Condamner toute tricherie comme contraire à l'esprit sportif.
- D** Condamner toute utilisation de la violence en pénalisant les infractions sans tarder.
- E** Etre constant et cohérent dans ses décisions en accordant à chaque période et à toute partie une importance égale.
- F** Donner avec courtoisie et tact les explications et les interprétations dont les entraîneurs et les capitaines ont besoin.
- G** S'efforcer constamment de s'améliorer et de partager son savoir et ses expériences avec ses collègues
- H** Coopérer avec ses confrères, avoir de la considération pour les officiels et être honnête envers ses employeurs
- I** Eviter de s'imposer outre mesure de manière à se mettre en évidence au détriment des joueurs.
- J** Ne jamais tenter de compenser pour une erreur déjà commise et continuer d'arbitrer avec calme et confiance.